

VTT ET CAVALIERS, HORS DES PARCELLES

Pourquoi ?

- Les peuplements forestiers sont constitués de grands arbres, de jeunes plants, mais aussi de toute une végétation nécessaire à la vie et à la santé de la forêt.
- En dehors des chemins, le passage des VTT et des cavaliers détériore cette végétation, entraîne le tassement des sols et accélère l'érosion.
- C'est aussi une cause de dérangement pour les animaux de la forêt.



- › **Ne circulons pas** à l'intérieur des parcelles forestières, c'est interdit.
- › **N'empruntons pas** les faux chemins créés par le simple passage des vélos ou des chevaux.
- › **Respectons** la réglementation et les interdictions d'accès à certains milieux fragiles ou protégés (réserves biologiques, dunes...).



Ne pas respecter la réglementation est passible d'une lourde amende.